

qu'on n'y peut tirer de chèques sur les dépôts d'épargne. Au Canada, cependant, on peut librement, en pratique, tirer des chèques sur les dépôts d'épargne, ce qui pose toujours un problème embarrassant. On ne saurait laisser de côté tous les dépôts d'épargne des banques à charte; pour nombre de personnes, en effet, un compte d'épargne est un compte actif en banque, très semblable à un dépôt courant. Par contre, d'après les renseignements disponibles, la très grande partie du montant total déposé aux comptes d'épargne au Canada est, en pratique, inactive. Les banques à charte versent un intérêt sur le solde minimum trimestriel des comptes d'épargne personnels, c'est-à-dire sur la somme qui n'a pas été touchée durant le trimestre; d'après le montant d'intérêt ainsi versé par rapport au taux nominal d'intérêt, il est évident que le total des soldes trimestriels minimums des comptes d'épargne personnels constitue environ les cinq sixièmes du total de ces dépôts à l'heure actuelle.

On aura donc un tableau plus fidèle de la situation monétaire au Canada, tableau qui se rapproche davantage des statistiques analogues d'autres pays, en omettant du volume des dépôts actifs les soldes trimestriels minimums des dépôts d'épargne personnels et des dépôts non personnels à préavis. Il a semblé préférable d'exclure ces dépôts, vu qu'ils sont en pratique inactifs, au lieu de les inclure sous prétexte qu'ils sont théoriquement actifs, des chèques pouvant être tirés sur ces dépôts.

Dans les rapports publiés par les banques à charte canadiennes, l'actif renferme des "chèques tirés sur d'autres banques", soit le montant des chèques crédités au compte de dépôt du bénéficiaire mais non encore débités au compte de dépôt du souscripteur. Il y a donc chevauchement des chiffres relatifs aux dépôts bancaires jusqu'à concurrence du montant des chèques ainsi non encore débités. Au tableau 8, les "chèques tirés sur d'autres banques" sont déduits des dépôts aux banques à charte afin d'éliminer le double emploi.

Les dépôts des pouvoirs publics ne sont pas considérés de la même façon dans les différents pays, aux fins de la statistique du volume d'argent. Dans la plupart des cas, la statistique communément employée des dépôts bancaires les exclut et, en général, il semble préférable d'omettre ceux du gouvernement fédéral de la statistique canadienne sur les dépôts actifs.

8.—Statistique sommaire de la monnaie et des dépôts bancaires actifs, 31 décembre 1944-1953

(En millions de dollars)

Année	Monnaie hors des banques ¹			Dépôts bancaires actifs			Total, monnaie et dépôts bancaires actifs
	Billets	Espèces	Total	Total net des banques à charte ²	"Autres" dépôts à la Banque du Canada ³	Total	
1944.....	930	60	990	2,135	28	2,163	3,153
1945.....	992	63	1,055	2,429	30	2,459	3,514
1946.....	1,031	65	1,096	2,806	94	2,900	3,996
1947.....	1,046	66	1,112	2,764	68	2,832	3,944
1948.....	1,115	70	1,185	3,069	81	3,150	4,335
1949.....	1,110	74	1,184	3,111	127	3,238	4,422
1950.....	1,136	78	1,214	3,430	207	3,637	4,851
1951.....	1,191	84	1,275	3,502	66	3,568	4,843
1952.....	1,289	88	1,377	3,751	45	3,796	5,173
1953.....	1,335	94	1,429	3,675	30	3,705	5,134

¹ Billets en circulation, sauf les billets détenus par les banques à charte, ainsi que la monnaie frappée par l'Hôtel de la Monnaie, sauf la monnaie détenue par les banques. ² Dépôts sur demande et dépôts à préavis; dépôts des provinces, du Royaume-Uni et des banques étrangères; moins chèques en circulation, c'est-à-dire tirés sur les banques, d'après les rapports des banques en fin de mois. ³ Moins les dépôts du gouvernement fédéral, des banques à charte et de l'étranger.